ment dans la région de Mons et, avant peu, la situation normale sera rétablie, espère-t-on.

Le trafic a été rétabli mercredi après-midi sur la ligne du chemin de fer, entre les stations de Jemapes et Quaregnon et, depuis mardi soir, le tram électrique peut circuler à Jemappes, entre le Pont Beumier et le viaduc du chemin de fer, sans être traîné par des chevaux.

L'eau ayant quitté les laminoirs de Jemappes, les ouvriers pourront reprendre le travail dès jeudi matin.

A HENSIES

Mercredi matin une vingtaine d'hommes et un officier du 16e régiment de ligne sont partis de Mons pour Hensies, emportant 4.000 sacs à terre pour la réparation des digues de la Haine qui ont cédé. Dans la soirée, ils ont demandé du renfort, ne pouvant suffire à leur tâche. La situation est en effet critique à Hensies; la Haine qui reçoit toutes les eaux venant du Borinage ne suffit pas à les écouler assez rapidement dans l'Escaut, aussi la moitié du village, soit 450 hectares, est inondée; l'eau atteint la cour du puits n° 2 du charbonnage, et l'on prend des dispositions pour éviter l'inondation du puits.

— **Un noyé.** — Mercredi soir, un sujet polonais, voulant aller chercher du linge dans une maison inondée, s'est noyé.

A L'ETRANGER

ROTTERDAM EST MENACÉE

CINQ MILLE KILOMETRES CARRES ENVAHIS PAR LES EAUX

La Haye, 6 janvier. — Un Conseil de Cabinet extraordinaire a eu lieu aujourd'hui. Immédiatement après, le ministre de la Marine est parti pour les régions sinistrées en vue d'organiser les secours.

Des abris pour les sinistrés

La Haye, 6 janvier. — Toutes les casernes, écoles et couvents des régions affectées par l'inondation, ont été mis à la disposition des sinistrés.

Rotterdam menacée?

La Haye, 6 janvier. — Cinq mille kilomètres carrés sont inondés en Hollande. Un vent violent souffle du Nord-Ouest et la pluie recommence de tomber.

Si ces conditions continuent on craint que Rotterdam et ses environs soient atteints. Une digue, à 20 kilomètres de la ville, s'est rompue.

Près de Venlo, dans le Limbourg, un réservoir de pétrole de 8.000 litres s'est déchiré.

Une visite royale mouvementée

La Haye, 6 janvier. — La reine Wilhelmine se rendant dans les régions sinistrées est arrivée en chemin de fer à Venlo, que le train ne dépasse pas. Le voyage devait se poursuivre en auto, mais l'eau qui recouvrait les routes a mis les moteurs hors d'usage; il a fallu abandonner ce moyen.

Un canot de la marine, monté par quatre rameurs, a pris la reine à son bord, mais il a été arrêté par une digue éboulée.

La reine s'est donc fait transporter par les marins jusqu'à une maison de paysans où elle a emprunté un char-à-bancs. Le cheval, effrayé par le courant, a failli renverser la voiture. Le voyage s'est terminé dans une barque à fond plat.

Le prince consort était rentré à La Haye où l'attendait une conférence de la Croix-Rouge dont il est le président.

La reine est restée dans les régions sinistrées.

Sept fous sur les toits

La Haye, 6 janvier. — Des télégrammes alarmants viennent des provinces de Limbourg, du Brabant septentrional et de la Gueldre, les trois provinces les plus affectées par l'inondation, et qui comprennent le Delta de la Meuse et du Rhin.

A Dreumel, le bourgmestre a fait évacuer par force un certain nombre d'habitants qui refusaient de quitter le toit de leurs maisons, où ils s'étaient réfugiés. Sept de ces malheureux étaient devenus fous. On les a internés.

Une Française a gagné le gros lot de la loterie espagnole

Nîmes, 6 janvier. — C'est Mme Redier, habitant Nîmes, qui est l'heureuse gagnante du gros lot de 57 millions de la loterie espagnole de Noël. Le fait est aujourd'hui officiellement confirmé.

— Depuis plusieurs années, a déclaré Mme Redier, que je prenais un billet de la loterie espagnole, je n'avais jamais eu de chance, lorsque le 22 décembre, mon neveu me téléphona de Marseille que j'avais gagné le premier lot: 15 millions de pesetas.

Mes projets? Mais je n'en ai pas de bien arrêtés. J'ai déjà fui mon village, situé à quelques kilomètres d'ici. Je fuirai Nîmes... Puis je me cacherai encore quelque part, sur la Côte d'Azur. Je me suis toujours intéressée aux œuvres d'assistance en faveur de l'enfance, au traitement et à la prévention de la tuberculose. J'ai l'intention de faire beaucoup dans ce sens, et surtout sans la moindre préoccupation politique ou religieuse. Voilà!

EN SYRIE

LES DESSOUS DE LA RÉBELLION DRUSE

Fares Bey El Attrashe, un noble druse, ami de la France, a déclaré que c'étaient des Damascains, séjournant en Transjordanie, où ils occupent, sous le mandat britannique, des situations élevées, qui ont provoqué le soulèvement du Djebel Druse. Leur but était d'entraîner leurs compatriotes de Damas dans le mouvement et d'amener la France à renoncer à son mandat, lequel aurait été cédé à la Grande-Bretagne. Ces intrigants ont laissé entendre à Sultan Attrashe, lequel est dévoré d'ambition, que sous le mandat britannique il deviendrait roi.

Fares Bey a ajouté que, pour sa part, il avait, en 1919, reçu la visite d'un agent anglais, nommé Newcomb, qui lui avait conseillé de s'allier à l'Angleterre, sous prétexte que le mandat français serait de très courte durée.

Une bataille sanglante dans une mine du Cap

HUIT TUÉS — CENT BLESSÉS

Le Cap, 6 janvier. — Une bataille rangée, à laquelle participaient trois mille indigènes, a eu lieu à la mine de Modder, dans le Rand.

On compte huit tués et une centaine de blessés.

Un grand incendie à Compiègne

Compiègne, 6 janvier. — Un incendie a détruit le parc à fourrages de la garnison de Compiègne, situé à l'angle des rues de Vivenel et d'Othanin.

Malgré le manque d'eau causé par l'interruption du service des eaux, par suite de la crue de l'Oise, on a réussi à préserver les habitations voisines ainsi que le bâtiment Sud du 15e régiment de chasseurs et le collège municipal.

Les dégâts sont évalués à près d'un million. Une enquête est ouverte par l'autorité militaire.

Lamartine

M. P. Hazard qui, à maints titres d'ordre littéraire joint la qualité très appréciée par ses concitoyens d'être un homme du Nord, vient de marquer son entrée au Collège de France par la publication d'un délicieux volume sur Lamartine (1).

Ce n'est pas une œuvre d'érudition savante ni de pure critique qu'il offre au public, mais une monographie qui, sous un format modeste, contient et met en valeur la substance des nombreuses recherches dont Lamartine a été l'objet dans ces dernières années. Il écrit pour la jeunesse, mais les yeux de tout âge trouveront à le lire beaucoup d'agrément et de profit: l'œuvre est faite de main d'ouvrier.

Il est difficile d'être plus objectif et plus animé que l'est M. P. Hazard. Il voit son personnage avec une netteté parfaite; il le découvre en vertu d'une intuition très sûre, tel qu'il est, dans les replis les plus secrets de son âme généreuse, mobile, complexe, toujours noble et désintéressée. Dans ce portrait d'une extrême pénétration ce qui frappe le plus, c'est l'intensité de la vie, don rare entre tous, qui a sa racine première dans la sympathie vibrante de l'écrivain pour son héros, sympathie qui ne trouble pas cependant la sérénité de son jugement, lequel reste impartial et maître de soi.

Il fait voir Lamartine à travers les phases de sa carrière agitée où chaque instant affleure le drame.

C'est d'abord l'enfant qui doit le meilleur de son être à son admirable mère, pour qui il n'a cessé d'être le fils le plus reconnaissant — caractère vif, indépendant, un peu sauvage, qui adore la campagne, le grand air, les paysans et les bêtes, les monts et les vallées.

C'est l'adolescent qu'apprivoisent les Jésuites du collège de Belley, qui déjà rêve de gloire, et de gloire littéraire; liseur effréné, exerçant sa jeune plume à traiter mille sujets, à aborder les genres de composition les plus divers, désœuvré d'ailleurs, puisque son père, vieux gentilhomme royaliste, exècre Napoléon, ne veut pas qu'on le serve.

Tout d'un coup, en 1817 — il a vingt-sept ans — jaillit l'admirable flot de poésie qui, du jour au lendemain, le rend illustre en France et dans le monde: ce sont les premières *Méditations inspirées* par la plume puissante des mobiles, une grande passion, une grande douleur. *Le Lac* en est comme le motif central. Après un siècle écoulé, après tant de bouleversements de toute sorte, qui peut lire ce vibrant poème sans être ému? Dès lors existe le mot Lamartinien: « Une instinctive noblesse, une sensibilité profonde, mais épurée et filtrée, une imagination qui épand sur toutes choses sa teinte mélancolique, un art presque immatériel, ce sont là, dit M. Hazard, les données qu'il implique. » Il faut y ajouter une merveilleuse mélodie du rythme qui charmerait l'oreille la plus revêche.

D'autres poèmes suivront, les *Harmonies*, la *Chute d'un Ange et Jocelyn*. Lamartine reste avant tout le poète des *Méditations*, le maître du jeune romantisme, couronne et sceptre que personne ne lui arrachera jamais.

Mais bientôt s'éveille, en lui l'homme d'action, car, à ses yeux, la poésie embrasse l'être humain entier et toutes les formes de son activité. Diplomate habile qui, à Florence, représente magnifiquement la France, il est attiré vers la politique. Bergues l'élit (1833) son député, après un premier échec dont M. Hazard conte les tragiques péripéties à la suite de M. H. Cochin. A la Chambre, il n'est d'aucun autre parti que de celui qui sur toutes choses place l'intérêt majeur de la patrie. Son éloquence, sa haute stature, le charme et la dignité de sa personne, le désignent pour le rôle de chef.

Et chef: il le devient spontanément à la chute de Louis-Philippe, sous cette deuxième République dont il est l'âme et le bras: sa popularité et son ascendant réussissent à répudier le drapeau rouge que veulent imposer au Gouvernement les partis révolutionnaires.

Puis c'est, hélas! le revirement de la fortune. La dictature de Louis-Napoléon, puis le Second Empire étranglent la liberté. Lamartine est sacrifié; des deuils de toute sorte l'accablent; il s'est ruiné; comme W. Scott le voilà forcé de lutter jusqu'à la fin de ses jours pour combler le gouffre creusé par sa prodigalité et apaiser ses vautours de créanciers. Il y travaille avec un courage héroïque, ne désespérant jamais de lui-même ni de la justice. Lorsqu'il meurt (1869), la France lui a servi depuis deux ans une pension qui l'empêche de mourir de faim! Pauvre génie déchu, mais toujours grand.

Tous ces tableaux que vient de résumer une sèche énumération, parlent, dans le volume de M. Hazard, avec une singulière éloquence. Aussi, en tournant la dernière page, le lecteur sent-il battre son cœur d'un amour encore plus grand pour l'illustre poète méconnu. C'est l'une des meilleures récompenses que puisse envier son biographe.

L.

(1) Plon (6 fr.) vol. in-8°, deux portraits.

Le sacre à Saint-Flour de Mgr Saliège, évêque de Gap

Saint-Flour, 6 janvier. — Mgr Saliège, qui fut pendant vingt-deux ans directeur du Grand Séminaire de Saint-Flour, a été sacré évêque de Gap en la cathédrale de Saint-Flour, par Mgr Lecœur, évêque de Saint-Flour, assisté de NN. SS. de Lobet, coadjuteur d'Avignon; Roland, Gosselin, auxiliaire de Paris; de La Celle, évêque de Nancy; Castanier, évêque d'Isaka (Japon).

La Municipalité et le Conseil municipal en entier, plus de deux cents prêtres et une immense assistance, emplissaient la cathédrale.

A la fin de la cérémonie, Mgr de Lobet, ami de guerre du nouvel évêque, a prononcé une éloquente allocution.

A midi, un banquet de 250 couverts a réuni les parents et les amis de Mgr Saliège.

De nombreux toasts ont été prononcés, parmi lesquels ceux de Mgr Lecœur et de M. Vertun, maire de Saint-Flour.

LES EGYPTIENS AUSSI ABANDONNENT LE FEZ

Le Caire, 6 janvier. — Suivant l'exemple de la Turquie, un mouvement vient de se former parmi les musulmans des pays orientaux pour abandonner le port du fez ou des coiffures semblables portées encore en Egypte. Ces coiffures seraient remplacées par les chapeaux portés dans les autres pays.

EN TUNISIE

Trois indigènes congédiés tentent de faire dérailler deux trains

Tunis, 6 janvier. — Une double tentative de déraillement a été commise sur la ligne d'Algérie. Le mécanicien du train arrivant à Tunis, vers minuit, a trouvé, à peu de distance de Souk-el-Arba, la voie encombrée par un amas de traverses. Il put arrêter le convoi à temps pour éviter une catastrophe.

Quelques heures plus tard, au même endroit, les traverses furent retrouvées en travers de la voie par le mécanicien d'un train de marchandises.

Les coupables ont été arrêtés. Ce sont trois indigènes employés à la Compagnie des chemins de fer. Ils ont avoué avoir voulu se venger de la Compagnie qui leur avait signifié leur licenciement.

AVANT LE CONGRÈS SOCIALISTE

Pour ou contre la participation ?

Les deux tiers environ des fédérations ont actuellement fait connaître leur position; il est donc possible déjà de discerner, d'une manière à peu près certaine, l'orientation que prendra, le 10 janvier, le Congrès national du parti S. F. I. O.

Malgré les nuances qui distinguent les principaux leaders socialistes, deux motions seulement seront, selon toute vraisemblance, présentées au Congrès: l'une favorable, l'autre hostile à la participation gouvernementale.

Environ 2.150 mandats se sont déjà prononcés: 1.350 se sont manifestés contre la participation et 800 en faveur de la thèse soutenue par M. Renaudel.

Il reste 1.000 suffrages à pointer représentant en majeure partie les éléments des fédérations paysannes. Et c'est surtout parmi ceux-ci que se recrutent les partisans de la thèse participationniste. Malgré cela, la conception de M. Paul Faure recueillera certainement encore quelques centaines de mandats, auxquels il convient d'ajouter une centaine de voix de la Seine qui seront acquises dès vendredi prochain.

C'est donc la thèse antiparticipationniste de M. Paul Faure qui aura la majorité le 10 janvier; mais cette majorité ne sera point aussi importante que certains semblent l'indiquer. Elle paraît devoir se ramener aux alentours de 300 mandats.

A LA FÉDÉRATION DE LA SEINE

La motion hostile à la participation et déclarant être prêt à constituer un gouvernement dirigé par le parti socialiste

Paris, 6 janvier. — Voici le texte de la motion de la majorité qui sera présentée, vendredi soir, au vote des délégués de la Fédération de la Seine du Parti socialiste S. F. I. O.:

Le parti socialiste, réuni en Congrès extraordinaire, plus profondément pénétré que jamais de l'impérieuse nécessité d'assurer et de maintenir l'unité de vote de ses députés dans le sens des décisions de ses Congrès, rappelle au groupe socialiste de la Chambre qu'étant dans le sein du Parlement l'expression politique vivante et agissante d'une classe en lutte ouverte et continue contre le régime capitaliste, son état, ses privilèges et ses injustices, il doit toujours rester lui-même, conserver sa physionomie propre et ne jamais aliéner l'indépendance de son action.

S'il lui faut, sur un sujet déterminé, prendre contact et entrer en relation avec les représentants d'autres partis, il ne doit en aucun cas et sous aucun prétexte se confondre systématiquement et d'une façon permanente avec eux dans une formation politique parlementaire quelconque.

Pour ne pas manquer tout à la fois à sa tradition historique et à son devoir socialiste, le groupe parlementaire est tenu d'apporter ses solutions aux différents problèmes financiers, politiques et économiques qui se posent devant lui, en défendant à la tribune de la Chambre les projets socialistes ou d'inspiration socialiste qu'il a élaborés, se réservant ensuite, s'ils sont repoussés, la faculté de voter ceux qui s'en rapprochent le plus.

Le parti socialiste réuni en Congrès extraordinaire, soucieux au suprême degré des intérêts du monde du travail et de la nation qu'il confond et identifie, croit fermement à la possibilité d'un vigoureux effort de redressement budgétaire et financier efficace.

Non seulement il en a la profonde et intime conviction, mais il tient à l'affirmer publiquement avec toute la force dont il est capable, et devant les défaillances des soi-disant démocrates qui ont compromis la politique proclamée le 11 mai, il est prêt à le prouver. C'est pourquoi, conformément aux principes rappelés dans le rapport précédent, s'il se refuse catégoriquement à participer sous quelques modalités que ce soit à un gouvernement de coalition, issu d'une formation parlementaire qu'il a toujours condamnée, **il se déclare prêt à accepter de constituer un Gouvernement dirigé par lui, qui aurait pour mission, même s'il y faisait entrer quelques éléments étrangers au parti, d'appliquer les solutions contenues dans son programme**, en faisant prévaloir dans l'action gouvernementale les méthodes d'énergie, d'audace et de volonté qu'il croit seules susceptibles de sauvegarder l'avenir du pays et de sauver la démocratie menacée, en l'acheminant vers l'instauration du socialisme.

(Signé): Bracke, Longuet, Zoromski, Léon Osmin, Maurice Maurin, Graziani, Le Troquer, Pagès, Louis Lévy, Rossignol, Rella, Albert Guerre, Houdart, René Jousse, Vandalle.

Revue de la Presse

LE CONGRÈS SOCIALISTE

Dans l'attente de l'oracle

Pour le *Quotidien*, où dogmatise M. PIERRE BERTRAND, le salut de la France est suspendu à l'oracle du prochain congrès socialiste:

A cette heure, il (le pays) attend la décision du Congrès socialiste.

Tout le pays l'attend. Le pays socialiste et le pays républicain.

Tout le pays se dit et sait que si le Congrès a la franchise, la sagesse, le courage de mettre le parti socialiste dans le jeu républicain, la réaction, quels que soient les ministres, et quelque appui que les ministres espèrent trouver en plus haut lieu, il se dit, il sait que la réaction sera vaincue.

L'alliance étroite des partis de gauche, c'est l'avenir de la France changé.

Voilà l'enjeu.

Au contraire, M. CHARLES MAURRAS blâme, dans l'*Action Française*, « la scandaleuse importance donnée au vote du Congrès socialiste »:

Une minorité parlementaire! Et quelle minorité! C'est cela, oui, c'est ça qui, à une heure critique, se rend maître des destins du pays!

QUE LE GOUVERNEMENT GOUVERNE

Il y a des économies à faire. Que le Gouvernement accomplisse sa fonction en les réalisant. C'est la vérité qu'exprime MONSIEUR DE LA PALISSE, du *Petit Journal:*

Toutes les fois qu'un individu, qu'une collectivité, manque à sa fonction, il en est dépossédé parce que l'accomplissement de la fonction est une chose vitale pour le peuple et que, d'une manière ou d'une autre, un peuple veut vivre.

La France accepte très bien de vivre sous le régime des assemblées qu'elle a choisies. Mais elle n'accepterait pas d'y mourir.

On ne saurait donc dire que le régime est menacé. Il n'est que sollicité d'accomplir sa fonction. Pour justifier son existence, il faut et il suffit qu'il la manifeste.

LES INONDATIONS

JUNIUS se plaint avec raison de l'impuissance où se trouvent les pouvoirs responsables de prévoir le danger des inondations et d'y parer. Il écrit dans l'*Echo de Paris:*

Il y a des milliers de Français qui supportent d'avoir, tous les deux ans, les pieds dans l'eau. Seraient-ce des disciples d'Emerson qui pensent, avec le maître, que la République est « un radeau où on a les pieds mouillés, mais qui ne coule pas à pic ? »

Ne nous y trompons pas, cependant; cette perpétuelle acceptation de maux faciles à éviter nous porte à l'étranger un réel préjudice. La France, en d'autres temps, a fait l'admiration du monde par son aménagement matériel. Je sais des Américains qui professent que rien n'est plus beau que le réseau routier de l'Algérie, et d'autres qui tirent leur chapeau à l'organisation de nos voies ferrées. Mais tout cela date de loin et notre qualité d'inondés chroniques, s'ajoutant à quelques autres résignations de même sorte, contribuent à former contre nous un jugement moins favorable.

L'inqualifiable agression contre le curé de Bombon

UNE LETTRE DE M. L'ABBÉ DESNOYERS A L'ÉVÊQUE DE MEAUX

Voici la lettre que l'abbé Desnoyers a fait parvenir à Mgr Gaillard, évêque de Meaux:

Bombon, 5 janvier. — Pouvant à peine tenir ma plume, je tiens à vous faire part de l'attentat prémédité dont je viens d'être la victime. Sans l'intervention du brigadier de gendarmerie, j'aurais été mort cinq minutes plus tard. J'ai été lié à quatre endroits du corps avec férocité. Comme mon saint patron saint Paul, j'ai été flagellé — peut-être trois cents coups pour le moins — et j'avais trois bâillons, affreusement serrés, un sur les narines, un sur la bouche, ou plutôt dans la bouche, le troisième sur la gorge; le dernier se composait de deux mouchoirs liés ensemble, avec lesquels ont faisait le tourniquet.

Cette flagellation a duré vingt minutes; aussi, ressentant l'asphyxie, je n'ai plus du tout résisté. On m'a attaqué en me jetant trois poignées de poivre dans le visage, et mes agresseurs, m'ayant retiré mes souliers, avaient emporté tout ce qu'il fallait pour me brûler la plante des pieds et me couper la langue.

Devant les gendarmes, après cet attentat, les agresseurs ont entonné le « Magnificat ».

Malgré moi, le brigadier de gendarmerie a déposé une plainte; mais, à vrai dire, j'aurais été heureux de mourir.

Je n'ai jamais fait partie du groupe de Notre-Dame-des-Pleurs, mais j'ai été en relations épistolaires avec certaines personnes de cette secte qui affichaient des idées pieuses.

Mme Marie Mesmin a prétendu avoir eu fréquemment des visions de la Sainte-Vierge et de M. Robert, capitaine en Syrie. Elle aurait vu ceux-ci la tête auréolée de lumière. J'en conclus que j'ai eu affaire à des illuminés et à des fanatiques.

Veuillez agréer, Monseigneur, etc.

UNE INTERVIEW DE MARIE MESMIN

Bordeaux, 6 janvier. — Mme Mesmin habite aujourd'hui une propriété assez vaste, à plusieurs dépendances, située 24, boulevard Pierre-Ier.

— Où avez-vous connu, lui demande-t-on, l'abbé Desnoyer.

— C'est à Paris que je l'ai vu pour la première fois; puis à un pèlerinage à Notre-Dame-de-la-Salette, où mon groupe s'était rendu. J'étais auparavant en correspondance avec lui, et dans ses lettres, il m'avait dit avoir une mission du Sacré-Cœur; il ne savait pas, par exemple, laquelle. Je lui dis un jour je le fixerais sur ce point. Il me répliqua alors que j'étais une fausse voyante...

Depuis ce jour-là, l'abbé Desnoyers m'a certainement envoûtée et veut ma mort. Il est l'ennemi de l'œuvre de Notre-Dame-des-Pleurs, et fait souffrir tous ceux qui m'entourent. Les souffrances que j'endure personnellement sont atroces; je reçois des coups semblables à des coups de couteau; j'ai le corps couvert de plaies, le sang coule de mes blessures, j'ai la tête prise et serrée comme dans un étau... Ah! vous ne sauriez trop dire que l'abbé Desnoyers est un démon, un magicien, et que tout le mal dont nous souffrons ici vient de lui!

LE RECIT D'UNE DES FLAGELLANTES

Et comme on demande à Mme Mesmin si elle était au courant de l'équipée de Bombon, c'est Mme Robert qui entre à ce même moment dans la salle où nous nous trouvons, qui nous répond. Mme Robert et sa fille, âgée de 17 ans, ont pris part à l'expédition.

— Non, nous dit-elle, « maman Marie » (c'est ainsi qu'on appelle Mme Mesmin), n'était pas au courant de nos projets. C'est moi qui ai organisé le complot, c'est chez moi qu'il a été préparé... Cela ne pouvait durer, car vous ne pouvez vous imaginer les souffrances endurées par nous tous et par la faute de ce magicien. C'est atroce, ma fille et moi ne dormions pas, on aurait dit que nous avions la tête prise dans un étau, nous souffrions comme des martyres... Non, non, cela ne pouvait durer, et c'est pourquoi, « depuis un an », je préparais l'expédition que vous savez.

LES SUPPLICATIONS DE LA VICTIME

Mme Robert nous fait alors le récit de l'agression, dont elle n'exprime pas le moindre regret: « Si, cependant, celui de l'arrivée si tôt des gendarmes, car s'ils avaient tardé dix minutes de plus, la correction eût été plus complète, notre œuvre aurait été accomplie. »

L'AVIS DE « MAMAN MARIE »

Mme Mesmin, qui a suivi le récit et qui, par moment, approuvait de la tête, dit qu'au moment où l'abbé Desnoyers était flagellé, elle avait ressenti de violentes douleurs sur tout le corps et que, la nuit qui suivit l'agression, elle avait eu la gorge serrée par un être invisible qui cherchait à l'étrangler. Elle dut faire appel à son mari, qui se leva, vint dire des prières, et jeta sur elle de l'eau bénite, afin d'éloigner le mauvais esprit.

— Connaissiez-vous le projet de Mme Robert? reprenons-nous.

— Non, car je m'y serais opposée, mais il nous a fait tant de mal, cet abbé, qu'il mérite bien ce qu'il a eu... Je désapprouve complètement le jet de poivre dans les yeux, mais la flagellation, voyez-vous, c'est le mal pour le mal. Quand j'ai appris, lundi soir, au retour de Mme Robert et de ses compagnons, l'équipée de Bombon, je n'ai pu m'empêcher de dire que l'abbé Desnoyers, notre bourreau, avait été l'objet de discipline ecclésiastique.

AU MAROC

Abd-el-Krim préparerait sa fuite

Tanger, 6 janvier. — On raconte qu'un aviateur italien se tiendrait en permanence caché dans le camp riffain, avec son avion, pour assurer la fuite du chef rebelle au moment opportun.

L'échec de Gordon Canning à Paris

Madrid, 6 janvier. — Au cours du Conseil de cabinet d'hier soir, le général Primo de Rivera a annoncé à ses collègues que le capitaine Gordon Canning a quitté Paris sans avoir réussi à se faire recevoir par aucun membre du gouvernement français. Le général Primo de Rivera s'est félicité qu'il en ait été ainsi.

LE BANDIT DU PILAT devant les assises de la Loire

Montbrison, 6 janvier. — Gérin, le bandit du Pilat, a entendu de la bouche du président le récit dramatique de l'assassinat, du pillage et de l'incendie qu'on lui reproche. Pas un muscle de son visage n'a tressailli; il semble absent de l'audience.

Quand il consent à répondre aux questions du président, il le fait d'une voix blanche et il déclare que depuis la guerre il a perdu la mémoire. Il ne peut rien préciser, il a travaillé chez les uns et les autres, mais ne peut citer aucun nom. Les Fargier, il ne connaît pas le hameau qu'ils habitent. Il ne sait pas ce qu'on lui veut.

Un prix de la fondation Woodrow Wilson qui ne sera pas décerné

New-York, 6 janvier. — Les administrateurs de la fondation Woodrow-Wilson, ont décidé de ne décerner aucun prix pour services désintéressés rendus en 1925, en raison des divergences d'opinion qui existent entre eux.

Selon le « New-York Times », les administrateurs avaient décidé de décerner trois prix à MM. Chamberlain, Briand et Stresemann, pour les services qu'ils ont rendus à Locarno, mais ils ont appris que M. Stresemann n'accepterait pas, parce que le président Wilson, en n'insistant pas pour l'exécution libérale de ses quatorze points, avait trahi le peuple allemand.

L'ARRESTATION d'un fonctionnaire des R. L. à Amiens

Un récit détaillé de l'affaire

On sait qu'une nouvelle affaire, qui fait écho aux lointains scandales, rares d'ailleurs dans nos régions, de la reconstitution, vient d'éclater.

Un agent des services de la Reconstitution vient d'être pris en flagrant délit de prévarication, se faisant verser de l'argent par un sinistré dont il devait étudier le dossier aux fins de contrôle, de revision et d'expertise.

Voici les circonstances dans lesquelles a éclaté ce scandale, à la grande surprise des hauts fonctionnaires du service de reconstitution et du monde du Palais, qui pensait éloignée l'époque où ces sortes d'affaires défrayaient trop souvent, dans nos régions, la chronique des tribunaux:

UN EMPLOYÉ MODÈLE

M. Jean-Jacques Billet, 47 ans, ingénieur, agent technique chargé de l'évaluation industrielle des dossiers de dommages de guerre, habitant 176, chaussée Périgord, à Amiens, était entré au service de l'Office de reconstitution industrielle (O.R.I.), quelque temps après la fin de la guerre.

L'ingénieur Billet était très bien noté. Fonctionnaire ponctuel, méticuleux, attentif, il avait jusqu'alors constamment rempli ses fonctions avec un zèle et une probité qui l'avaient fait remarquer comme un agent extrêmement juste, d'une rigueur notoire dans ses appréciations et ses rapports avec les sinistrés.

Et c'est cet homme qui devait, dans une occurrence dont on démêle encore mal des causes, faillir à son devoir.

UN DOSSIER IMPORTANT

Depuis quelques semaines, M. Billet avait entre les mains, pour l'étudier et le contrôler, avant de l'adresser aux services administratifs du Comité central de préconciliation, un dossier de dommages industriels extrêmement important. Le chiffre réclamé par le sinistré, M. Launay, maire de Lamotte-en-Santerre, industriel et commerçant à Villers-Bretonneux, ayant un domicile à Amiens, 12, rue Gresset, se montait à plusieurs millions de francs, une dizaine, croyons-nous. Ces dommages étaient relatifs à une vaste usine de bonneterie qui, à Villers-Bretonneux, avait été détruite par la guerre et que M. Launay avait, en partie, fait reconstruire.

Le dossier allait bientôt, les derniers rapports d'experts joints, être transmis au Comité de préconciliation à Paris, qui, selon la procédure habituelle, aurait « raboté » sur le montant de l'indemnité de dommages de guerre attribuée au sinistré, une importante fraction.

M. Launay avait tout lieu de craindre que cette réduction ne fût considérable. Les quatre rapports d'experts joints au dossier n'étaient pas, en effet, dans leurs conclusions, favorables au sinistré. L'un d'eux surtout, le rapport Payneaud, concluait à la légitimité de la réduction du montant du dommage et ses considérations infirmaient les éléments les plus essentiels de la thèse du sinistré. Le rapporteur Payneaud terminait enfin en fixant un chiffre qui, encore qu'il s'élevât à plusieurs millions, restait fort en deçà des prétentions de l'industriel sinistré.

LE TRAFIC D'INFLUENCE

Que se passa-t-il alors dans l'esprit de l'ingénieur Billet? C'est ce que l'on ne sait. Le certain est que, dans la deuxième quinzaine de décembre, le fonctionnaire ayant reçu la visite de M. Launay, lui glissa quelques mots qui, en substance, tendaient à faire comprendre au sinistré qu'il était peut-être, en cherchant bien, un moyen d'éviter l'importante réduction que le rapport Payneaud devait entraîner, sur le chiffre des dommages escompté.

Le sinistré se refusant, en soi-même, à croire à la concussion de l'agent technique, feignit de n'avoir pas compris. Mais l'ingénieur précisant, le contraignit à se convaincre, lui disant nettement:

— Etes-vous satisfait du rapport Payneaud? Vous savez qu'il est extrêmement dangereux pour vous. Ecoutez, je suis chef de service. Il est un moyen:

Voulez-vous que je fasse disparaître cette pièce qui va vous réduire à presque rien? C'est parfaitement possible, et il n'est pas matériellement à craindre que la chose se découvre. Mais vous comprenez bien qu'il y a malgré tout des risques, et cela ne se fait pas pour rien...

M. Launay, convaincu, sur ces paroles qui ne pouvaient plus lui laisser aucun doute sur le genre de trafic que lui suggérait son interlocuteur, répondit qu'il acceptait.

LE PRIX DE LA CONCUSSION

La discussion s'élargit alors. Feignant de vouloir réellement souscrire au honteux marché qui lui était proposé, M. Launay demanda à l'ingénieur ce que cette « faveur » spéciale lui coûterait.

Très rapidement, Billet réfléchit, puis arrêta de façon fort positive, et sans trouble:

— Le rapport Payneaud conclut à la fixation de vos dommages à la somme de (ici le chiffre exact). Je fais disparaître ce rapport et je lui substitue un rapport entièrement favorable à votre thèse et confirmant vos revendications dans le plus large sens.

Vous me donnerez 15 % de la somme qui vous sera allouée en supplément du chiffre de règlement proposé par le rapport Payneaud. Mais, comme j'ai des besoins pressants d'argent, vous aurez à me remettre sur le chiffre total de cette commission, une somme immédiate de 25.000 fr.

M. Launay, feignant la plus complète satisfaction, accepta en principe, et il fut convenu que l'on se retrouverait quelques jours plus tard pour arrêter le détail de l'« affaire » au café « A l'Habitude », en face la gare du Nord.

Cette entrevue eut lieu. Au cours de celle-ci la transaction fut confirmée dans ses détails par les deux hommes. Quelques jours s'écoulèrent. M. Launay s'était ouvert de la chose à plusieurs amis, en leur disant qu'il avait l'intention de prévenir la police, lorsqu'il reçut une lettre de Billet le pressant d'agir et lui disant de le prévenir en hâte s'il avait changé d'avis, parce que le dossier allait être transmis à Paris, au Comité central de préconciliation.

Le sinistré vint trouver M. Wargnier, commissaire central, à qui il conta toute l'affaire. M. Wargnier conseilla à M. Launay d'opérer ainsi: fixer rendez-vous pour lundi soir, à 8 h. 30, à l'ingénieur Billet, au domicile qu'avait à Amiens le sinistré, 12, rue Gresset, et lui remettre les 25 billets de mille francs, prix du marché convenu.

Ces billets, que M. Launay avait sur lui, le commissaire en prit aussitôt les numéros et le sinistré s'en fut à la caserne Dejean fixer à l'agent technique le lieu et l'heure du rendez-vous. L'ingénieur Billet accepta. Cela l'agréait parfaitement. Il serait à l'heure. Et l'on se quitta très amis.

LA SOURICIERE EST TENDUE

Au 12 de la rue Gresset, lundi soir, à 8 h. 30...

La scène se déroule dans le bureau de M. Launay, entre l'ingénieur Billet et le sinistré... Quatre hommes: M. Dautun, le commissaire de police du 3e arrondissement; le brigadier Leriche, de la sûreté, et deux agents sont postés aux écoutes dans les pièces contiguës.

Et la conversation s'ouvre entre les deux hommes: le sinistré demande au fonctionnaire de lui rappeler leur accord, lui faisant ainsi reconstituer complètement l'origine et le sens exact des négociations nouées entre eux.

Sans difficulté, l'ingénieur se prête à ce désir et les policiers, aux aguets, s'entendent préciser les précédentes déclarations de M. Launay. Et puis, l'entretien terminé et l'accord fait sur tous les points, M. Launay tend au fonctionnaire les 25 billets de mille francs que l'autre empoche hâtivement.

PRIS SUR LE FAIT !

Après avoir pris congé, Billet, reconduit par son hôte, s'en va, lorsqu'à la porte, les quatre policiers, surgissant silencieusement, l'arrêtent.

Billet, alors, proteste véhémentement. Il ne comprend pas, affirme-t-il, et déclare qu'on doit se tromper. Il décline ses titres: ingénieur, agent technique principal aux services de la Reconstitution, assure que cette erreur coûtera cher à ceux qui l'ont commise, puis sur les réponses brèves des policiers, consent enfin à se calmer.

Amené au poste central, Billet est interrogé par MM. Wargnier et Dautun. Il est invité à présenter les 25 billets de mille francs qu'il a empochés rue Gresset.

Sans trop hésiter, Billet s'exécute. Les 25 coupures portent les numéros des billets contrôlés le matin même par le commissaire central! C'est le flagrant délit.

Après un interrogatoire assez bref, et qui n'ajoute d'ailleurs plus rien à ce qu'in sait, Billet, qui nie toujours son geste indélicat, est placé dans les locaux de la sûreté, où il passe la nuit pour être conduit le matin, route d'Albert.

DEVANT LE JUGE D'INSTRUCTION

Dans le courant de la matinée d'hier, l'ingénieur Billet a comparu devant M. Becquoy, juge d'instruction, à qui a été confiée l'information judiciaire.

Billet, au contraire de ce qu'il apparaissait la veille, lors de sa capture, était absolument effaissé, déprimé. Loin de nier, il reconnut parfaitement sa faute, qu'il expliqua ainsi:

— J'ai agi dans un moment d'aberration que je ne peux pas m'expliquer. Il m'est passé des quantités de dossiers de dommages de guerre par les mains en cinq ans. J'ai fait faire à l'Etat plus de 30 millions d'économies. Je n'ai pas de besoins personnels, mais en demandant à M. Launay une somme de 25.000 fr., je voulais la consacrer à la réalisation d'une invention merveilleuse à laquelle je travaille depuis longtemps: un moteur permettant d'augmenter, dans de fantastiques proportions, les vitesses actuelles des avions et autos. Ces 25.000 francs, je les ai vus à ma portée... Ils m'étaient nécessaires pour réaliser mes plans: je les ai pris...

Sur cette déclaration, l'interrogatoire a pris fin. D'ici à quelques jours, un nouvel interrogatoire ramènera de nouveau le fonctionnaire coupable devant le juge d'instruction.

LES DRAMES

EN VOULANT SAUVER SON FILS DES FLAMMES

New-York, 6 janvier. — Un incendie a éclaté dans le célèbre palais du gouverneur de la Virginie où résida Monroe, il y a 114 ans. En l'absence du gouverneur, M. Trinkle un de ses fils, âgé de quatre ans, le petit Bill, mit le feu à un arbre de Noël placé au rez-de-chaussée, et put être sauvé par sa nurse.

Mme Trinkle se précipita aussitôt à l'étage supérieur pour sauver son fils aîné. Mais déjà les flammes lui coupaient la retraite dans l'escalier.

Mme Trinkle ouvrit alors toute grande la fenêtre de la chambre de son fils et se précipita avec lui dans le vide. Un pompier, qui se trouvait à mi-hauteur, essaya de saisir la courageuse femme au passage. Mais il fut lui-même entraîné dans sa chute. La mère a été sérieusement brûlée et blessée.

UN CRITIQUE D'ART ALLEMAND TENTE DE SE SUICIDER

Berlin 6 janvier. — Le critique d'art et marchand de tableaux M. Paul Cassirer, dont tout le monde connaît le rôle qu'il joua avant la guerre, dans la propagation de l'impressionnisme en Allemagne et dans l'Europe centrale, et qui fit notamment connaître Outre-Rhin, les peintres impressionnistes français, a tenté de se suicider chez son avocat, en se tirant un coup de revolver dans la poitrine.

Il était en instance de divorce avec sa femme, la célèbre artiste Tilla Durieux, qui fut elle-même mêlée d'assez près, aux tragiques événements que subit le Gouvernement et à la mort de Kurt Eisner, en Bavière.

Son état est très grave, et s'il échappe à la mort, il restera paralysé des membres.

Après l'armistice, le salon de M. Cassirer fut un terrain neutre où se rencontrèrent de nouveau de nombreux politiciens, diplomates et artistes.

L'ATTENTAT DE BRY-SUR-MARNE

Le signalement des assassins

Paris, 6 janvier. — La police judiciaire poursuit son enquête sur l'affaire de Bry-sur-Marne. Le brigadier Rousselet qui est chargé de l'enquête a pu établir un signalement assez précis des deux agresseurs de l'encaisseur de la banque.

Celui qui était au volant était un homme de 28 ans environ, de 1 m. 70 de taille, de corpulence moyenne, petite moustache châtain foncé, coiffé d'une casquette à visière de cuir et revêtu d'un imperméable kaki.

Le second paraissait avoir 20 ans environ. Il avait 1 m. 75, mince, imberbe, le teint mat, il porta durant la journée, tantôt un chapeau mou gris foncé, tantôt une casquette jockey grise. Son pardessus était de forme raglan, de couleur foncée et il avait un veston gris.

Les policiers ont appris que les deux individus avaient séjourné à Bry à partir de midi. On les a vus rôder dans différentes rues et ils ont déjeuné dans un restaurant voisin des écoles.

D'autre part, la Banque à laquelle appartenait l'encaisseur a offert à la police judiciaire une prime de 10.000 francs, qui reviendra à toute personne pouvant fournir des renseignements susceptibles d'amener l'arrestation des malfaiteurs.

La police lilloise crut un moment avoir capturé l'un des bandits

Mardi matin, des agents de la Sûreté avisaient d'urgence leur chef qu'une camionnette automobile, répondant en tous points au signalement d'un semblable véhicule ayant servi aux auteurs d'un acte de banditisme près de Paris, avait été remisée la veille au soir, dans un garage du centre de la ville.

Immédiatement, une souricière était établie aux abords du garage, afin de pincer le propriétaire de la voiture, tandis qu'on téléphonait à la Sûreté générale, à Paris. Quelques instants après, le propriétaire de la camionnette se présentait, sans méfiance, au garage, afin de reprendre le véhicule; mais il fut immédiatement appréhendé et mis hors d'état de nuire, et conduit prestement au poste central. Là, en attendant d'autre nouvelles, on le mit en cellule.

Pendant ces péripéties, le téléphone avait fonctionné entre Lille et Paris, et la Sûreté générale de la capitale faisait connaître que la véritable camionnette qui avait servi aux bandits de la banlieue parisienne venait d'être retrouvée... au Pré-Saint-Gervais, près de Paris! M. Coissard, chef de la Sûreté fit aussitôt remettre en liberté M. Dumaine, propriétaire de la camionnette, en lui présentant d'ailleurs ses excuses pour cette méprise, motivée par la concordance des caractéristiques des deux camionnettes, ainsi que du signalement du conducteur lui-même.

UN AUDACIEUX EXPLOIT DE BANDITS CHINOIS

Londres, 6 janvier. — Un message Central News de Canton signale l'audacieux exploit de trois cents bandits, qui ont imaginé un procédé nouveau pour piller sans trop de risques.

La scène s'est déroulée à Yunkee City, à une quarantaine de kilomètres au sud de Canton et dans une zone où se trouvent plusieurs usines de soierie. Armés de fusils, de couteaux, les bandits pénétrèrent dans la caserne locale, désarmèrent les soldats, les ligotèrent et, s'étant emparés de leurs uniformes, s'en revêtirent.

Rencontrant, un peu plus tard, des gardes civiques, ils leurs déclarèrent qu'ils formaient un nouveau corps de troupe envoyé sur les lieux pour désarmer la garnison. Ils se rendirent ensuite dans les entrepôts et en pillèrent une trentaine.

On évalue à environ 300.000 livres sterling le montant de leur butin, qu'ils réussirent à charger sur des canots à vapeur. Après quoi ils disparurent.